

Chanoine Brugière

Nojals et Clottes



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Nojals
Clottes



30. Le bourg	Biarette . 2 1/2 ON	♂ Puybeton . 15
les Andrieux 2ES	les Bories-Neuves 1/2 S	Riotte . 3 NO
la Borie-Neuve . 1/2 NE ou C. 2. Neuve.	la Gravette . 2 1/2 SE	(9. Salaire) 2 NE
la Borie . 3 NE	Chex Lagusse . 1 1/2 N	pte Saltaire 2 1/2 NE
le Bost . 1/2 SE	la loge . 3 SE	♂ le Sorbier . 2 E
Bouvre 3 SE	Montastier . 1 1/2 OS	Pite Sorbier 2 1/2 EN
+ Bouyssonade	♂ M. de Viadel . 2 1/2 NO	Theclagnes 1/2 NE
♂ Clottes 2 SE	Pite Tranquille . 2 ON	les 3 Freres 1/2 NE (Truifieres)
la Combe . 1 1/2 SE	P. Peyreleuade . 2 1/2 N	la Tuilliere (la Liberté) 3 SE
Fonrouquette . 3 NE	Pigeonnier 1/2 O	Vieudepot 3 NE
Gleyzedal . ♂ . 2 EN		Viadel . 3 NE .

Nojals	
Marty Jean Bapt . . .	1808
Sandat Fontanelle . . .	1816
Revoyer Marc . . .	1825
Sandas Fontanelle Pierre .	1835
Revoyer Marc . . .	1837
Crenier . . .	1849
Rivière . . .	1853
Foussat . . .	1859
Marche Amédée . . .	1871
Clottes	
Barriat Francois . . .	1808
Barriat Jacques . . .	1813
Marche père . . .	1815

Nojals et Clottes. 400 hab.; 1380 hect.; 140^m 375
altit.; à 5 kil. de Beaumont; à 34 k. de Bergerac.
Revenus: Commune (en 1884) 34,25 x 50.
Revenus: Fabrique (en 1881) 463 (chaises 350.
Sol: Mollasse ferrugineuse. Calcaire d'eau douce
Commune dans un petit vallon environné de
toutes parts de monticules très élevés; vers
le midi coule de l'est à l'ouest un petit ruis-
seau appelé la Bourneque qui prend sa sou-
ce à une fontaine située dans le bourg. Ses
trois quarts des terres labourables sont de
qualité médiocre; air très sain.
Ancienneté: « Eccl. de Nojals » 1556 (dict. de Gour-
gues, bénéfice dont le collateur était l'abbé de
Cadouin en 1487 (Arch. de Cadouin) et le prieur
de St-Avit d'après la liste des bénéfices de Sarlat.
« Nojals » pouillé de 1648.
Délimitation civile. L'ordonnance royale du
13 novembre 1825 réunit les communes de No-
jals et de Clottes et fixe le chef lieu à Nojals.
(mettre en une seule dont le chef lieu est fixé
à Nojals)
L'ordonnance du 10 février 1834 distrait
la section de Glaxedal de la commune de
Beaumont et la réunit à la commune de
Nojals. (voy. la paroisse de la Bouquerie.)
- Nojals et Clottes a été érigée en succursale
le par ordonnance du 12 février 1870.
- Titulaire et patronne de Nojals: St^e Quitterie
vierge et martyre 22 mai. Se livre des Insinuation-
de l'Evêché de Sarlat fol. 232 (XVII^e) porte: « eccle-
sia parochialis S. Quitteriae de Nojals ». Depuis
quelque temps on fête S. Sulpice de Limoges qui est
le même jour, 22 mai (R. P. Charles Tit. et Pat. p. 158)
M. de Gourgues met vocable Notre-Dame. Je n'ai
rien trouvé qui puisse appuyer cette assertion.
- L'église de Nojals qui date de la fin du
XV^e n'offre pas d'intérêt. Elle est desservie par
le curé de Rampeux et n'a pas de presbytère.
L'ancienne maison presbytérale avec jardin etc.
fut vendue nationalement le 1^{er} complément-
aire an IV. Pierre Grenier en devint adjudi-
cataire pour 630^{fr} (Arch. de la Dord. Q 558. N° 410.)
- Curés de Nojals. Vauvanges 1689; Selves 1738.
Santourbe 1765 - 1796 (Curé de Nojals et Glaxedals).
Theillet... 1880... Pierre Audebert ins. 1803.
Curé de Clottes: Ch. Safargue 1765 - 1790...
- Ancienne paroisse de Clottes. « Clottes » 1365 (sup-
plément.); « Clotas » (Arch. de Paujustices); « eccl.
de Clota » Pancarte de 1556 (d'après M. de Gourq.)
« Clottes » Pouillé de 1648 (collateur l'Evêque de
Sarlat); « les Clottes » 1714 (Atlas Delisle) etc.
- Si patron et titulaire était St Anne (Registres
paroissiaux de 1768 etc, un registre de 1799
coté et paraphé par Pierre Suptore de Roliquet
conseiller du Roy et son proc. au siège royal de
Montpellier, et signé Safargue curé de Clottes.)

Le presbytère de Clottes (Bâtimens, jardin etc.) fut vendu nationalement le 18 messidor an IV. Adjudicataire, Jean Durand, 990^{fr}. L'acquéreur s'étant laissé déchoir le presbytère a été revendu au citoyen Durand le 16 nivose an V (arch. de la Dord. Q 550, N° 242).

à Puybeton. 1236. Baronnie de Puybeton-Ladion anc. rep. noble ayant haute justice sur Clottes, Rampeux et la Bouquurie. (dict. de Gourg.) ce château fut détruit sous Louis XIII; il appartenait alors à la famille de Roque de Mons; à la Révolution il était possédé par Durefort Boissière (estimation de ses biens Arch. de la Dord. Q 198 n° 47. un gros cahier d'environ 40 feuillets etc. (1763).

¶ L'église de Gleizedal qui était une annexe de Nojals, avait pour patron St Sulpice (R.P. Carles); elle sort de terre et est ruinée. MM. de Gourgues et le R.P. Carles (qui l'a reproduit) citent encore l'ancienne chapelle de Glezeroute, mais ce doit être la même que Gleizedal.

P. Plusieurs dolmens dont l'un appelé Peyre-Nègre est situé dans la commune de Nojals près de Blanc, village de la commune de Beaumont. Il est composé de 4 pierres de grès ferrugineux dont plusieurs sont effaissées ou renversées. Sa pierre du toit mesure 2^m 20^{cm} de longueur sur 3 mètres de largeur.

L'autre dolmen est celui de Borie-Neuve. Il est situé à 500^m environ, à l'est de la grande allée couverte de Blanc. Ses pierres qui composaient ce dolmen se sont effaissées et ont été dérangées. Dans le pays cet amas artificiel de pierres est appelé meuzger. (voy. Bull. hist. etc. du Périgord. t. IV. p. 47 et 233. le Périgord ill. p. 538, M. de Taillefer, M. Alex. Bertrand etc.

- Flèche en chalesdoine (Bull. arch. t. X. p. 249) (Beaumont) Allée couverte de Blanc, placée à la pointe d'un large promontoire formant de 3 côtés une sorte de motte qui a 3 mètres environ au-dessus du sol du vallon. Il est composé de dix pierres, trois pour le toit, sept pour les côtés et porte les noms de Peyre-levadé et de Cros-de-la-Voie (Trou de la Ylerge.) voy. Bull. arch. du Périgord t. IV. p. 41; Antiquités de Vesonne t. II. p. 648; Guienne monumentale etc.

Nojals et Clottes

1688. 1739. Bapt. mar. et mortuaires des paroisses ^{St. Leger} Luterie
de Nojals et de son annexe St. Barthélemy & Gleizédals
et de Clottes. Vaunanger, Cofflet, Sapeyrie, Selves
curé de Nojals - Conquet, Cardieu, Sablon, curés de
Clottes, Geneste, vicaires de Clottes - Bapt. de Jeanne
f. n. et l. de M. Pierre Comber, avocat eod. d. Marie
Pourquery 1691 - Guillaume f. n. et l. de M. Pierre Descombes,
avocat en Parlement, eod. d. Marie de Pourquery de la paroisse
de Gleizédals 1701 - Francois fils d'Henri Buade et
d'Anne Solminiac; paroissien noble Francois de Fayolle,
de la paroisse de St. Sernin de la Barde, et Marianne
Marianne Solminiac 1714 - Marie f. n. et l. de
M. Etienne de Pourquery, avocat en Parlement,
ancien juge royal de Montpezat eod. d. Marie
d'Arm de Vaunanger 1716 - (Jeanne Pourquery)
† Sepult. de M. Jean de Paviot sieur de Ferrières, âgé
de 50 ans environ, dans l'église de Gleizédals 1688 -
† M. Pierre Conquet curé de Clottes dans l'église 1713
M. Etienne Pourquery, avocat en Parlement, juge royal de
Montpezat, âgé de 80 ans, dans l'église de Nojals 1719
Antoinette Gardes, d'elle veuve de messire Jean de
Solminiac sieur de la Barde, âgé d'environ
70 ans dans l'église de Clottes 1716 - Noble
André de Buad sieur de Saint Remy, âgé d'environ 45 ans
dans l'église de Clottes 1731 - Marie Anne de
Solminiac veuve du sieur de St. Remy dans l'église 1738
- 1692. 1792 Bapt. m. et m. de la paroisse de Nojals eod. de
Gleizédals, son annexe. Vaunanger, Cofflet,
Selves, Lantourne curés - (actes: Beaumont & Carrier)
Mariage de Sieur Jean Patiau de la Noue avec d.elle
Marthe de Baille 1746. † M. Anne Geneste, ancien archiprêtre
de Bournaques, âgé d'environ 66 ans, décédé au château de Bardou
et qui a choisi l'église de Nojals pour lieu de sa sépulture 1773 -
Sieur Pierre Revangier prêtre âgé de 70 ans, dans l'église 1781 -
Jean Armandie, du village de Blame, paroisse de
Moucany, annexe de Beaumont 1792.

1732~~4~~¹⁷⁵⁷ Bap. m. com. de la paroisse de Nojals
et Gléridal, son annexe, cede la paroisse de
Clottes. Selves, curé de Nojals - Sablon, Rouquillhon,
curés de Clottes.

1762. 1792. Bap. m. com. de la paroisse de Clottes
Lafargue curé. + sep. de Noble Francois de Buade,
écuyer, du bailliage de Clottes, âgé de 49 ans. Dans
l'église 1763 -

En tête du registre l'abbé Lafargue a énuméré
les obits de la paroisse de Clottes; le pré de Gascombe
a été donné par M. de Landois à la charge de
donner une grande messe tous les ans pour le repos de son
âme; M. de l'Évêque l'a mis à cinq messes par an.
Le pré du bon pour le prix de 100 livres a été donné
par M. Conquet, ancien curé de Clottes, à la charge
de donner une messe chaque mois pour le repos
de son âme. La pierre de Savignott, à la charge
d'entretenir le toit des cloches et le pavé vacant
de l'église; M. l'évêque a réduit ceci à 5 livres
par an une fois employées.